

Le 2e Vice-Président de l'Association des Epiciers déclare la lutte aux timbres de commerce et il a inscrit dans



comprend l'abolition des timbres de commerce et une organisation puissante des épiciers sous l'égide de l'Association.

× × ×

Le secrétaire, M. J.-A. Beaudry n'est pas un nouvel élu, il méritait haut la main une réélection par acclamation, car il a été un secrétaire-modèle, c'est-à-dire la cheville ouvrière du bureau de direction.

M. Beaudry est né à Richelieu, comté de Rouville, le 3 décembre 1877. Son père, un brave cultivateur de cet endroit, voyant son fils disposé à embrasser la carrière commerciale, lui fit suivre les cours du Petit Séminaire de Ste-Marie de Monnoir.

Ses études terminées, il vint à Montréal où, il décida avant de faire son entrée dans le commerce, de passer quelques années au "Montreal Business College", où il se perfectionna et, en 1896,

son programme la lutte à outrance aux petits magasins de bonbons et autres qui, contrairement aux règlements, font un commerce d'épicerie le dimanche.

\* \* \*

Le Trésorier, M. Avila Laurendeau est un Montréalais. Il est âgé de 28 ans. Il a suivi un cours commercial au collège d'Hochelega, puis est entré dans le commerce d'épicerie. Il est depuis douze ans dans cette branche de commerce. Il a fait ses débuts dans la maison V.Raby, qu'il quitta pour s'établir au coin des



rues St-Paul et Claude où, grâce à la proximité du marché Bonsecours, il fait un commerce très important avec les habitants qui viennent y vendre leurs produits.

M. Laurendeau est, depuis sept ans, membre de l'Association des Epiciers et il faisait déjà partie du dernier bureau de Direction.

Dans son programme, M. Laurendeau



il obtint ses grades avec tous les honneurs réservés à ceux qui travaillent avec intelligence et persévérance.

Pendant cinq ans, il fut comptable et caissier de la compagnie Chimique Franco-Américaine, où il acquit une certaine expérience des affaires. En 1902, il s'établit à son propre compte et fonda une épicerie sous le nom de "Compagnie d'Épicerie Moderne", Nos 1660-1662 rue Ste-Catherine, dont il est le seul propriétaire, et à laquelle il a annexé une vaste boucherie. Son commerce est très prospère.

M. Beaudry parle très correctement le français, l'anglais et l'allemand. Il est très actif, très attentif à ses affaires, ce qui ne l'empêche pas de trouver le temps voulu pour remplir à la plus grande satisfaction de tous ses fonctions de secrétaire de l'Association des Epiciers, de secrétaire de l'Association des Bouchers et de secrétaire de la Fédération des Marchands-Détailliers.

M. Beaudry a accepté d'être secrétaire

provisoirement seulement, mais nous savons qu'il est fait une forte pression pour le faire revenir sur sa décision. Nous souhaitons, pour le bien de l'Association que les efforts pour le décider à rester à son poste soient couronnés de succès.

#### LES TRAVAUX DE L'ASSOCIATION DES EPICIERS PENDANT L'ANNEE ECOULEE.

Au moment où la direction de l'Association des Epiciers passe en d'autres mains, il n'est pas inutile de jeter un coup d'oeil en arrière et d'examiner le travail accompli par l'ancienne administration.

Elle a fait une lutte active contre l'exploitation des commerçants par les compagnies de timbres de commerce; elle a puissamment contribué à obtenir du Conseil Municipal de Montréal un règlement les prohibant. Ce règlement est contesté devant les tribunaux et jugement sera prochainement rendu sur sa validité.

La question du colportage dans les rues a été l'un des soucis de l'Association. Un nouveau règlement à ce sujet doit être soumis à bref délai à l'Hôtel de Ville. Nous ne doutons pas qu'il contienne des dispositions proposées par l'Association des Epiciers, dispositions nouvelles qui feraient disparaître des abus dont souffre le commerce régulier et dont se plaint le public en général.

La question de la fermeture à bonne heure a été étudiée sous toutes ses faces par l'Association qui a fait également entendre sa voix devant la commission nommée par le Conseil Municipal pour écouter les doléances des marchands et des commis sur le sujet.

Une question également importante a été soulevée, celle de la prétendue vente au détail par le commerce de gros. C'est une affaire très délicate dont nous avons eu l'occasion de parler déjà; les négociations entamées n'ont pas abouti.

Sans parler des questions de moindre importance qui ont absorbé une part considérable du temps employé aux travaux de l'Association, on voit que le bilan de l'année n'a pas été nul.

Cependant, nous ne pouvons passer sous silence la fondation de la Fédération des Marchands Détailliers dont on doit donner crédit à l'Association des Epiciers, c'est-à-dire à ceux qui dirigeaient ses destinées.

Mais, si nous avons passé en revue les travaux accomplis, c'est moins pour montrer le travail, le dévouement et le zèle des officiers sortant de charge que pour indiquer ce qu'une organisation bien dirigée peut faire pour le bien de ses membres.

A ceux qui ne font pas encore partie de l'Association des Epiciers, nous pou-